



[www.fjcf.ca](http://www.fjcf.ca)

450, RUE RIDEAU, BUREAU 403  
OTTAWA (ONTARIO) K1N 5Z4

☎ 613 562-4624 · 1 800 267-5173  
📄 613 562-3995 ✉ [fjcf@fjcf.ca](mailto:fjcf@fjcf.ca)

## **Mémoire pour les consultations pré budgétaires en prévision du budget fédéral 2024**

**Présenté par :  
Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)**

Ottawa, le 2 août 2023

## SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

En vue du budget fédéral 2024, la FJCF a travaillé avec ses membres pour identifier les besoins des jeunes d'expression française et de son réseau jeunesse. Voici le sommaire des recommandations.

### 1. Financement des organismes jeunesse

*Que le gouvernement du Canada prévoie la création d'un Fonds de développement du réseau jeunesse de la francophonie Canada, notamment en y investissant une somme de 7.5 millions de dollars, soit 1.5 millions de dollars par année pour les cinq (5) prochaines années.*

### 2. Contexte économique de l'employabilité jeunesse

*Que le gouvernement du Canada priorise la mise en œuvre des investissements dans les programmes de la Stratégie Emploi et Compétences jeunesse, en assurant que tous les programmes appliquent une lentille francophone bien déterminée pour assurer l'accès des jeunes d'expression française à ces programmes.*

## À PROPOS DE LA FJCF

La [Fédération de la jeunesse canadienne-française](#) (FJCF) est un organisme national géré PAR et POUR les jeunes, composée de onze membres associatifs jeunesse de neuf provinces et deux territoires. Elle contribue au développement socioculturel et identitaire des jeunes Canadiennes et Canadiens d'expression française âgé·e·s entre 14 et 25 ans par le biais d'évènements pancanadiens et de programmes d'employabilité jeunesse.

## DÉTAILS DES RECOMMANDATIONS

### 1. FINANCEMENT DES ORGANISMES JEUNESSE

En travaillant activement sur le terrain pour offrir des services à leurs membres, les organismes jeunesse propulsent la jeunesse et son réseau dans une panoplie de projets communautaires, qui ne se limitent pas seulement à ceux de l'organisme en question. Les organismes jeunesse sont des acteurs de collaboration qui favorisent grandement le développement de leur communauté respective en stimulant l'action concertée de leurs nombreux partenaires et des jeunes-mêmes.

Dû à un manque de ressources, les organismes peuvent difficilement réaliser leur mission et répondre aux nombreux besoins identifiés par les jeunes. Ces demandes démontrent certainement l'importance d'inclure et d'engager davantage les jeunes, particulièrement en contexte de relance postpandémie.

Nous sommes de l'avis que ce sont toutes les communautés qui bénéficieraient de la bonification et de la pérennisation du soutien financier offert aux organismes jeunesse en leur permettant de mieux répondre aux demandes provenant de ces dernières et d'offrir aux jeunes d'expression française en situation minoritaire le soutien nécessaire pour leur permettre de devenir et de continuer à être des citoyen·ne·s actif·ve·s et engagé·e·s dans la société.

Les impacts de la pandémie sur les organismes jeunesse ont été, et continuent à être nombreux.

- Difficulté d'attirer et retenir du personnel en raison de ressources insuffisantes afin d'offrir des conditions de travail similaires à celles offertes par d'autres organismes ou entreprises ;
- Augmentation des coûts reliés au transport, à l'hébergement et aux repas, en lien avec l'organisation d'activités et événements pour les jeunes, dont certains jeunes d'âge mineur ;
- Augmentation des exigences et des coûts en matière d'assurances pour les éléments de programmation du réseau jeunesse ;
- Coûts supplémentaires pour assurer la santé physique et mentale des jeunes, des bénévoles et des ressources humaines lors des activités et des événements ;
- Etc.

La pandémie a forcé ces organismes à réévaluer leurs façons de faire afin de prioriser davantage le bien-être et la santé mentale des personnes qui contribuent énormément à la vitalité de nos communautés. Les

conditions de travail attendues sur le marché du travail ont changé. Nos organismes communautaires ont besoin de ressources supplémentaires pour qu'ils puissent être reconnus comme des employeurs de choix.

La vitalité de nos communautés passe par le renforcement des capacités de nos organismes jeunesse afin qu'ils puissent rattraper cette génération de jeunes qui n'ont pas eu accès à des activités et événements marquants en raison de la pandémie. Ce manque d'accès à une programmation jeunesse depuis le début de la pandémie risque d'avoir des impacts à long terme sur nos communautés si nous ne sommes pas en mesure de rattraper le temps perdu. La création d'un fonds de développement pour les organismes jeunesse francophones en situation minoritaire est nécessaire afin qu'ils puissent adresser les enjeux qui les affectent.

En décembre 2022, un fonds de relance des services communautaires a été annoncé par la Croix-Rouge canadienne. Nos organismes jeunesse ont été dirigés vers ce fonds afin d'accéder à des fonds pouvant leur permettre d'adresser certains enjeux évoqués ci-dessus. Ceci dit, tous nos organismes jeunesse ayant déposé une demande à ce fonds ont été refusés.

Les organismes jeunesse de la francophonie canadienne, membres de la Fédération de la jeunesse canadienne-française, sont en crises. Un fonds de développement pour le réseau jeunesse est nécessaire afin de permettre à ces organismes de pleinement réaliser leurs missions respectives, renforcer les capacités du réseau et ultimement permettre à plus de jeunes de participer aux activités et initiatives du réseau jeunesse. Cette participation des jeunes est la clé pour le développement de la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire sur le long terme.

- **Voir recommandation 1.**

## **2. CONTEXTE ÉCONOMIQUE DE L'EMPLOYABILITÉ JEUNESSE**

La vitalité et la pérennisation de nos communautés de langues officielles en situation minoritaire passent, entre autres choses, par leur capacité à offrir un environnement où leurs jeunes pourront s'épanouir, notamment en leur donnant des occasions de développement de compétences et en permettant d'y occuper des emplois intéressants, bien rémunérés, dans leur langue, au sein même de leur communauté.

La situation de l'emploi des jeunes continue de préoccuper les Canadiennes et Canadiens à la suite de la crise économique de 2008 et de façon encore plus importante depuis le début de pandémie. Il ne faut pas sous-estimer la volonté et le désir des jeunes de faire carrière en français au sein même de leur communauté francophone en situation minoritaire (CFSM). De façon complémentaire, il en va ainsi pour l'intérêt des acteurs économiques dans ces milieux envers les jeunes.

Nous reconnaissons les investissements qui ont été faits par le gouvernement du Canada dans la Stratégie emploi et compétences jeunesse (SECJ) au cours des dernières années. Bien que les programmes de la SECJ visent spécifiquement les jeunes, on ne peut nier l'impact de ces nombreux programmes sur l'économie et, dans notre cas, sur les communautés de langues officielles en contexte minoritaire.

Il est impératif que ces investissements se poursuivent. Un recul dans ces programmes serait dévastateur non seulement pour tous les organismes et entreprises qui en bénéficient, mais l'impact serait ressenti sur l'économie canadienne dans son ensemble.

Les programmes de la SECJ sont nombreux. Toutefois, peu d'entre eux sont accessibles aux jeunes d'expression française, et en particulier ceux et celles vivant en situation minoritaire. Tous les programmes de la SECJ doivent activement appliquer une lentille francophone afin d'assurer un accès équitable à ces programmes pour tous les jeunes au Canada.

Depuis le début de l'année 2023-2024, plusieurs programmes de la SECJ n'ont pas ouvert de leur période de demande de fonds en raison d'une révision des programmes. L'évaluation des programmes ne doit pas être une raison pour retarder le déploiement de ces programmes qui ont des impacts majeurs sur les jeunes.

Il est donc essentiel que ces programmes soient déployés le plus rapidement que possible afin d'éviter les bris de service et surtout, afin d'éviter que les jeunes soient privés d'opportunités significatives d'emploi.

- **Voir recommandation 2.**

## **CONCLUSION**

La Fédération de la jeunesse canadienne-française et ses membres sont engagés, depuis la création du réseau jeunesse, à la défense de la langue française et des droits afférés aux Canadien·nes de pratiquer et de vivre cette langue et culture. Le gouvernement du Canada, par l'entremise de son exercice budgétaire, a l'occasion d'investir de façon significative pour adresser les enjeux qui affectent ces dernier·ère·s, tels que présentés ci-dessus.

Nous demeurons disponibles pour échanger avec vous, au besoin. Nous vous remercions de nous avoir donné l'opportunité de vous faire part de nos commentaires dans le cadre de cet exercice.

Pour plus de détails au sujet de la FJCF, vous pouvez consulter le site web de la Fédération : [www.fjcf.ca](http://www.fjcf.ca).

## **CONTACT**

**Josée VAILLANCOURT** | Directrice générale  
Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)  
450, rue Rideau, bureau 403 Ottawa (ON) K1N 5Z4  
1.800.267.5173 | [FJCF.ca](http://FJCF.ca)